N° 2897 — 5e Année — CINQ CENTIMES — Samedi 16 Mai 1896

RÉDACTION & ADMINISTRATION:
OUVRARD, 56 rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue YERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'ÉVÈNEMENT DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES:
ANNONCES . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS. . 0 fr. 75
LOCALES . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

LA SITUATION POLITIQUE

Les députés républicains du Nord se sont divisés, au moment de la constitution du cabinet Méline. Je ne puis me résoudre à blâmer ni les uns, ni les autres, et je ne puis m'associer à ceux qui prêtent de l'occasion pour crier, soit à l'intransigeance, soit à la trahison.

Il y avait de bonnes raisons pour la Chambre, de persister dans ses déclarations, de maintenir efficacement sa prééminence, de ne pas admettre qu'un ministère fut pris tout entier dans sa minorité.

Il y avait de bonnes raisons aussi pour ne pas perpétuer le conflit, pour accepter une trêve et ne pas renverser avant qu'il eût rien fait, un ministère, de minorité sans doute, mais composé d'hommes conciliants et dont les déclarations étaient franchement progressistes.

On ne peut recommander l'abstention ; mais voilà un des cas où elle s'explique, parce qu'il y a place pour un vote de réserve, d'attente et de doute.

Le vote vraiment politique et qui a décidé de la journée du 20 avril, a été celui qui a repoussé la priorité en faveur de l'ordre du jour Ricard (de la Côte-d'Or) et qui a donné une majorité de 28 voix au nouveau cabinet. Trèize députés se sont abstenus : vingt-huit étaient absents par congé.

Comment se compose la majorité de 229 voix ? 201 républicains, 26 ralliés, 49 droitiers. Et la minorité ? 199 républicains non socialistes et 56 socialistes.

Il est clair que le parti républicain est coupé en deux ; que, sans conciliation et sans concentration, les modérés sont condamnés à gouverner avec la droite, comme les radicaux avec les socialistes.

Or, on a enterré la concentration républicaine ; beaucoup sont venus apporter leur pelletée; on a piétiné au-dessus du cadavre récalcitrant. A-t-on en raison ? Je crois que c'est M. Isambert, président de la Gauche progressiste, qui est dans le vrai, en écrivant : « Je garde entière la conviction, que c'est pour avoir voulu répudier la concentration, qu'on a condamné la Chambre de 1893 aux tâtonnements stériles et que ce n'est qu'en revenant à cette « vieillerie » également bafouée par M. Goblet et par M. Deschanel qu'elle a des chances d'achever utilement la durée normale de son mandat. »

Bien avant cette lettre, avant la séance du 20 avril, je répondais à un rédacteur de l'*Événement*, qui me faisait l'honneur de m'interviewer : « Je ne suis pas partisan du conflit à l'état aigu et continu. Il est à craindre — je souhaite de me tromper — qu'un cabinet *homogène*, radical ou modéré, ne rencontre pas dans les deux Chambres, une majorité *républicaine*. Je préférerais qu'on revînt à l'ancienne politique de *concentration* ; mais serait-elle possible immédiatement ? » (*Événement* du 24 avril).

M. Barthou, aujourd'hui ministre de l'intérieur, croyait à la possibilité du retour à la vieille concentration qui a fait la force de notre parti. (*Matin* du 25 avril).

On connaît l'article sensationnel qu'on lui a déjà tant reproché et dans lequel il professait avec précision, avec énergie, que des républicains ne pouvaient se résoudre à gouverner grâce à l'appui de M. de Mackau et de ses amis.

Cela, c'est la concentration à droite. Si le cabinet Méline la fait, il en mourra. Peut-il faire la concentration à gauche ? C'est là le problème politique du moment.

* *

Selon moi, la concentration n'est pas une question de personnes ; c'est une question de conduite politique. Un ministère radical, en prenant l'engagement de faire absolument un programme minimum de réformes, peut faire une politique de concentration. Un ministère modéré, en ne consentant aucune concession aux droites et en poursuivant résolument un programme réformateur, tel que celui du Cabinet Méline, fera la même politique, la vraie politique républicaine.

Pourquoi ne la entreprend-on pas en faisant le sacrifice de ses préférences personnelles ? Il me semble que c'est ce que le pays désire. C'est la volonté qu'il manifeste. Je sais qu'il ne faut pas conclure du caractère général des élections municipales à un caractère semblable des élections législatives. Il n'en est pas moins vrai, que les électeurs ont peu modifié les situations acquises, qu'ils l'ont fait dans un sens progressiste, mais nullement révolutionnaire.

Si le Cabinet Méline interprète sagement cette dernière manifestation du suffrage universel, il y verra l'invitation de tempérer, sans perdre un instant, avec son vice original, de chercher une majorité où elle doit être parmi les républicains qui, soit modérés, soit radicaux, savent faire des sacrifices à l'union entre tous les républicains, sans entrer en guerre contre les hommes d'avant-garde et sans accepter le concours de ceux qui nous tirent dans le dos.

Maxime LECOMTE,
Sénateur du Nord.

Échos et Nouvelles

Le dépouillement des feuilles de recensement accuse une augmentation de 3.210 habitants sur le recensement de 1891. La population du Havre qui était en 1891 de 156.329 habitants, atteint aujourd'hui le chiffre de 159.539. Le Havre possède donc actuellement près de 10.000 habitants de plus que Rouen, et devient par le fait, la véritable capitale de la Normandie.

* *

Abolion Scholl, du conseiller municipal d'Étampes qui par 510 voix, arrive triomphante sur la liste.

* *

Cent quatre-vingt-mille cartouches, cent quatre-vingt-douze phoques ont été capturés pendant la saison. Cette pêche représente une valeur de 260.000 dollars.

* *

On annonce la prochaine apparition d'une *Histoire de la Commune de 1871*, par Lissagaray.

L'ouvrage comprendra, en dehors de la période communaliste elle-même — s'étendant du 18 mars au 29 mai 1871 — l'histoire rapidement esquissée, mais complète cependant, du Second Empire, du 2 décembre à la déclaration de guerre, et celle, tout aussi attachante, qui va de l'Assemblée de Versailles à l'amnistie de 1889.

C'est donc, à la vérité, l'histoire de trente années de luttes du grand parti républicain contre la réaction impériale d'abord, contre la réaction versaillaise ensuite, qu'a écrite Lissagaray.

Nous rendrons compte de l'*Histoire de la Commune de 1871* dès son apparition.

* *

Depuis de longues années déjà, il existe en Pologne une croyance qui veut que le trésor de guerre de 1831 soit enfoui dans la forêt de Sejlgali. Certaines n'auraient pas moins valeur possédée de 100.000 ecus polonais soit plus d'un demi-million de francs.

A plusieurs reprises des recherches ont été faites, mais elles sont demeurées sans résultat, de sorte que l'existence du trésor a fini par passer pour une pure légende.

Cependant, tout récemment, deux habitants de Varsovie ont recruté une équipe de travailleurs et ont recommencé les fouilles. Se basant à des documents et à des notes laissées par leurs ancêtres, ils ont fini par découvrir, cachée dans des buissons de mûriers et de noisetiers, sur une colline, une boîte bordée de fer, couverte d'inscriptions... mais vide.

Il y a donc tout lieu de croire que le trésor de la guerre d'indépendance avait bien été enfoui dans la forêt de Sejlgali, mais qu'il a été volé antérieurement par ceux qui connaissaient la cachette.

* *

Un médecin américain, le professeur John Daniell, ayant voulu photographier, au moyen des rayons Rœntgen, l'intérieur du crâne d'un enfant qui avait vécu quelques heures, a eu la surprise de s'apercevoir que, sur toute la surface du cuir chevelu frappée par les mystérieuses radiations, les poils étaient tombés.

On opérait déjà à l'électricité. Il ne nous manquait plus que la photographie pilifère !

Les pompiers et les 28 jours

Nous avons annoncé il y a quelques jours que plusieurs députés avaient l'intention de déposer à la Chambre, une proposition de loi ayant pour but de dispenser les officiers de pompiers des périodes d'exercices auxquels ils sont astreints dans la réserve de l'armée active ou dans la territoriale. Cette proposition rencontre une très vive opposition dans le monde militaire. Et, d'abord, dit-on, pourquoi réserver cette faveur aux seuls officiers ? Si l'on veut être logique, il faut l'étendre aux sous officiers et aux simples pompiers qui ne sont pas moins dévoués, moins courageux que leurs officiers.

On peut même s'attendre à voir déposer un amendement en ce sens. Mais alors s'il soulît d'être pompier pour ne faire ni 28 jours ni 15 jours, tout le monde voudra l'être. En admettant même qu'on refuse d'admettre ceux qui s'enrôleraient avec l'arrière-pensée de se retirer le jour où les ordres d'appel ne pourraient plus les atteindre, le nombre de ceux qui ne retournerait plus au régiment après l'accomplissement de leur service, serait encore considérable.

C'est environ 50.000 hommes qui n'accomplraient pas de période d'exercice et dont l'instruction militaire ne tarderait pas à devenir absolument nulle. Tels sont les arguments qu'on invoque contre la proposition. Celle-ci n'en sera sans doute pas moins déposée par ses auteurs, mais il y a peu de chance qu'elle soit acceptée par le ministre de la guerre et par la commission de l'armée.

Les instituteurs en Espagne

Les renseignements statistiques que l'on continue de publier à Madrid sur l'instruction primaire montrent que la situation des nombreux instituteurs est toujours très précaire en Espagne et que la plupart des municipalités prennent peu d'intérêt à leur sort et aux services qu'ils rendent.

L'administration supérieure a pris récemment un nouveau décret pour assurer à ces modestes fonctionnaires le payement régulier de leurs traitements ; mais ce ne sont pas les dispositions de la loi qui manquent, c'est la ferme volonté de tenir la main à ce qu'elles soient appliquées. A la fin du deuxième trimestre de l'exercice 1895-96, il était dû par les municipalités, pour le service de l'instruction primaire, l'énorme somme de 1.16.355 p. 22, dont près de 6 millions se rapportent à des exercices antérieurs au 1er juillet 1895.

Toutes les provinces ne sont pas négligentes au même degré : celles de Barcelone, Biscaye, Burgos, Guipuzcoa, Léon, entre autres, ne doivent rien pour les dépenses de l'instruction publique. Au contraire, les plus endettées sont les provinces de Malaga, Cáceres, Grenade, Canaries, Valence, Tarragone, Saragosse, Lérida et Badajoz. La première est en retard de la somme convenable de 1.178.000 p. On a remarqué que, dans cette province, la criminalité est plus développée que partout ailleurs en Espagne.

LES CONTES du Jeudi

Le berger Lazare

Dans la commune de Manchanel, commune essentiellement agricole, les Morvan, les habitants, depuis trois semaines, se regardaient les uns les autres avec défiance. Tous étaient convaincus que la série d'accidents qui frappaient le pays étaient dûs à la malveillance et chacun soupçonnait tout bas son voisin.

En moins de deux mois vingt bœufs et autant de vaches, atteints d'une maladie mystérieuse mouraient, sans que le vieux vétérinaire installé au chef-lieu de canton y comprît rien.

Les bêtes étaient emportées en quelques heures, et la cause de cette série de trépas rapides échappait aux classifications connues (ou du moins connues du vétérinaire qui, âgé de 70 ans, n'avait probablement jamais ouvert un livre professionnel depuis 30 ans.)

« — La science, disait sentencieusement le brave homme (il parlait bien entendu de sa science, à lui), est impuissante à conjurer le mal, car elle en ignore les causes primordiales ».

Et le bétail mourait, pendant que le vétérinaire démontrait aux paysans, qu'ils n'y comprenaient rien, que le mal était inconnu et échappait à toute analyse, il en résultait que cette épidémie effrayante devait être due à des raisons surnaturelles.

Un jour, le fermier Bonnet, subitement éclairé par cette explication qui n'expliquait rien, s'écria au cabaret du père Demonthieu :

— Pas la peine de se creuser la cervelle pour trouver la cause du mal. Allez la demander au vieux berger Lazare. Vous savez bien tous que c'est un « jeteur de sort ». C'est lui qui attire tous les malheurs sur notre commune, j'en mettrais mon petit doigt au feu.

— Mort à Lazare ! hurlèrent aussitôt quelques cultivateurs. Prenons nos fourches et clouons-le contre le chêne au pied duquel il est assis toutes les nuits, soi-disant pour garder ses moutons qui ne gardent bien tout seul.

— Mort au « jetteur » de sort, mort au bœuf, mort à cette canaille de sorcier ! répondirent les moins surexcités.

Et après s'être concertés pendant quelques instants, tous les cultivateurs se trouvèrent d'accord sur ce point : qu'il fallait assommer ou pendre le berger.

* *

Le berger Lazare était alors âgé de 65 ans.

Sans parents, sans amis, porteur d'une bosse qui le rendait la risée de tous les galopins de la commune et des villages environnants, il était arrivé dans la contrée vingt-cinq ans auparavant.

Un cultivateur l'avait pris à son service pour garder les moutons la nuit, dans les pâtures.

On prétendait dans le pays que le berger n'était pas toujours là, ou que bien souvent on le voyait endormi sous un chêne, n'accordant aucune attention aux brebis dont il avait la surveillance. Toutefois, on était obligé de reconnaître que jamais un mouton ne manquait à l'inspection du matin, ce qui prouvait qu'après tout, Lazare était sinon un bon berger, du moins un berger heureux.

Les commères du village en avaient conclu que Lazare était un sorcier, un jeteur de sorts, en commerce avec les esprits et que si ses moutons se gardaient tout seuls, c'était certainement par suite d'une machination de sorcellerie.

On comprend qu'avec cette réputation, Lazare devait nécessairement être accusé de l'épizootie qui s'était abattue sur le pays.

* *

Il était onze heures du soir environ, quand les cultivateurs de Manchanel, au nombre d'une vingtaine environ, se rendirent dans la prairie où devait se trouver le berger.

La nuit, une nuit de mai, était superbe. Le ciel admirablement pur, laissait resplendir ses constellations d'étoiles qui trouaient le firmament d'une myriade de points d'or.

Un grand calme montait des plaines et c'est à peine si de temps en temps un souffle léger faisait frissonner les haies, secouant d'une caresse attédie, les feuilles encore vertes poussées sous l'influence d'un printemps hâtif.

Le groupe de cultivateurs s'avançait sans hésitation, sans chercher à se dérober, car tous ceux qui se trouvaient là, avaient le sentiment qu'ils étaient des justiciers.

Quand ils furent à vingt mètres du chêne sous lequel se dessinait très nettement la silhouette du berger, debout, adossé à l'arbre et conservant une étrange immobilité. Ils s'arrêtèrent instinctivement pour se consulter sur la manière d'aborder l'homme.

A voix basse, ils s'interrogèrent. Une dizaine d'entre eux avaient des fourches, trois avaient apporté des cordes, deux s'étaient muni d'une pioche et un autre d'une cognée.

Ce conciliabule d'assassins inconscients durait depuis vingt secondes, lorsque tout à coup, un homme venant d'une direction opposée, franchit d'un bond une haie et s'avança rapidement vers le groupe, de façon à se placer entre les cultivateurs et le berger.

A sa démarche et surtout à sa haute taille, tous le reconnurent.

— Monsieur Delton ! dirent-ils.

— Oui, répondit celui-ci, mais dites-moi, mes amis, pourquoi vous êtes ici ?

L'ingénieur fut rapidement auprès du groupe et d'une voix vibrante d'indignation, il dit :

— Je viens d'apprendre tout à l'heure, ce que vous venez faire ici. Eh bien, je vous jure que pas un de vous ne touchera le berger, sans avoir affaire à moi.

Vous êtes vingt, mais en dehors de mes poings qui sont solides, j'ai de quoi vous mettre à la raison, si vous faites encore un pas de plus.

Et sortant de sa poche un revolver dont la vue provoqua un mouvement de recul, celui qu'on avait appelé M. Delton continua :

— Rien-vous donc des fous ou des imbéciles que vous en soyez encore à croire aux maléfices des sorciers ? Le berger Lazare est un pauvre diable, innocent des méfaits que vous lui imputez. Sa bosse ne trouvant pas de pitié auprès des enfants et des sots, je comprendrais à la rigueur que vous ayez la bêtise d'en rire, mais ce que je ne veux pas, c'est que des braves gens comme vous l'êtes tous, se faisant l'instrument d'un infortuné, d'un paria de la vie dont votre ignorance veut faire un coupable.

— Il a jeté un sort à nos bestiaux, répondit un des fermiers.

— S'il l'avait jeté un peu de bon sens et de jugement dans la cervelle, riposta l'ingénieur, il y a longtemps que tu aurais été consulter un vétérinaire sérieux avant d'accuser un homme qui ne t'a rien fait ni à toi, ni à tes autres.

Et à ce sujet, pour en finir, voulez-vous que nous allions tous demain à Jaïna ? Je vous accompagnerais ; nous rencontrerons un vétérinaire qui est un savant de véritable savoir, jeune encore et qui est au courant de toutes les découvertes récentes. Il examinera le sujet et vous donnera son avis. Croyez-moi, il aura bien enrayer l'épidémie qui frappe votre bétail et vous n'aurez pas sur la conscience, même comme celui que vous allez commettre ciqui vous aurais tous envoyés en cour d'assises, m'oubliez pas. »

* *

La vision lointaine de la Cour d'assises, la vue beaucoup plus rapprochée d'un canon de revolver braqué par un homme résolu et sans doute aussi le sage raisonnement de l'ingénieur, toutes ces choses s'opérèrent comme, influencèrent vivement les cultivateurs.

Ils renoncèrent sans trop d'hésitation à leur projet homicide, dédaint d'aller, le lendemain, consulter le leur proposé, à Autun, pour prendre les conseils du vétérinaire désigné par M. Delton. Et un instant après, tous avaient quitté la prairie. L'ingénieur qui les avait suivi des yeux, s'approcha alors du berger pour le rassurer.

Ce dernier toujours immobile, adossé à un arbre, semblait dormir.

— Il n'a rien entendu, pensa M. Delton. Tant mieux. Ne le réveillons pas. Il n'aura pas même eu l'émotion de l'incident... Et puis, il n'aurait peut-être pas compris. C'est un simple d'esprit.

Et l'ingénieur quitta lui aussi, la prairie, pour regagner son domicile.

* *

Trois années se sont passées.

C'est la fête patronale à Manchanel. Des bohémiens se sont installés sur la place du village et donnent une représentation en plein vent. Les pistons enrhumés égrènent aux échos les notes fausses que leur souffent des musiciens de fantaisie, et toute la commune semble en joie. Il est alors cinq heures du soir.

Tout-à-coup une nouvelle se répand, nouvelle terrifiante et qui vient soupaire subitement les ébats des villageois et effacer les sourires sur les visages.

Un chien enragé erre à travers les rues. Il a déjà mordu deux animaux et étant lui, tout le monde se sauve, éperdu, affolé, au milieu d'une clameur d'épouvante.

Le chien arrive enfin, comme mû, la gueule baveuse, les yeux glauques, fait son apparition à l'extrémité de la rue principale.

Tout fuit devant lui. La bête continue sa course cherchant sur qui se jeter.

A cet instant, la porte de la maison de l'ingénieur Delton s'ouvre et une ravissante accompagnant deux charmants bebys, s'aventure dans la rue, n'ayant rien vu et ne se doutant de rien.

Au bruit de la grille qui se referme, le chien s'arrête. Il se retourne, aperçoit les enfants à vingt pas de lui, et reprenant sa course fond droit sur eux.

Un immense cri d'horreur sort des poitrines des spectateurs qui de loin voient l'effroyable drame qui se prépare.

Le chien avance toujours.

Il est à trois mètres des enfants que la servante affolé cherche vainement à entraîner.

A ce moment, un être diffèrne, bondit de la fenêtre d'une grange située à cinq mètres du sol, court sur le chien et résolument l'empoigne à la gorge.

La bête furieuse s'efforce de mordre l'homme qui ne lâche pas prise et rai inutiles les tentatives de l'animal.

Sa poigne solide comme un étau, serre de plus en plus la gorge du chien qui voit graduellement les membres de l'animal s'allonger, se raidir ; puis, une dernière convulsion se produit et la bête n'est plus à craindre.

Elle gît étranglée, sur le sol poussiéreux du chemin, mais l'homme ne lâche toujours pas. A ce moment, M. Delton qu'les clameurs ont attiré hors de chez lui, se précipite au devant de ses enfants, devinant tout d'un coup d'œil.

— Ils sont sauvés, lui crie-t-on. Sauvés par cet homme.

Et vingt bras désignent le courageux citoyen qui vient ainsi de se dévouer.

Alors ce dernier regardant M. Delton, dit avec un air tranquille :

— Faites pas attention. Cet Lazare qui paye ses dettes.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

NOUVELLES MILITAIRES

Les familles des officiers

Les grandes Compagnies de chemins de fer viennent de prendre une excellente décision.

Sur la demande du ministre de la guerre, elles transportent à demi-place, entre nos principaux ports de débarquement et la destination définitive, les femmes, les enfants et militaires rentrant en France pour raison de service.

Jusqu'à présent, cette faveur était exclusivement réservée aux familles d'officiers ou de fonctionnaires relevant du ministère des colonies.

On ne peut que féliciter les Compagnies de chemins de fer de lui avoir donné une extension plus grande.

La défense des côtes

Nous apprenons aujourd'hui que le ministère de la guerre, actuellement chargé de la défense des côtes sur terre, de concert avec la marine agissant sur mer, abandonnerait cette mission *complètement à la marine* il y aurait alors écart certain de tout malentendu entre les deux départements, unité d'action dans les opérations de la défense et utilisation par la marine, les ressources, des hommes embarqués de l'inscription maritime, hommes instruits dans les exercices du canon et du fusil.

UN HÉROS DE BAZEILLES

La maladie du général Lambert

Le général Lambert, qui commande à Bâle la 18e brigade d'infanterie, est dans un état désespéré. C'est lui qui figure dans le tableau intitulé de Neuville, qui *Bataille de Bazeilles*, représentant la défense héroïque de Bazeilles. Dans le tableau, le commandant Lambert blessé, le genou bandé, est appuyé sur un buffet.

LA CONTAGION DU CANCER

Paris, 14 mai. — Le cancer est il contagieux ?... Question toujours controversée, qui est loin d'être tranchée. Un médecin de Lille vient de nous en donner des exemples frappants tirés du bonton d'une en cancer. De là à la conclusion de l'inoculabilité cancéreuse, il n'y a pas loin, on se rappelle la déplorable expérimentation tentée par M. Cornil à l'Ambulance de médecine, il y a quelques années. Il y a plus, on se rappelle aussi, peut-être, notre dans le service du professeur Cornil que celui-ci n'avait point nommé. Pour triompher des préjugés, on imagine les exemples fournis au continent considérable d'opérations de palpar. M. Pozzi, dans une des observations de M. Bérénguier de Lille, prétend que ce n'est qu'il n'y a point de danger à se piquer. Ce qu'on pourrait affirmer plus simplement, c'est que l'inoculation dans le cancer réussit toujours, mais que le malade ne guérit jamais.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique Spécial

A l'Elysée

Paris, 14 mai. — Avant le dîner qu'il a offert, en mission qui part samedi, le gouvernement de l'empereur de Russie, M. le président de la République, entouré des directeurs de son cabinet et des officiers de sa maison militaire, a reçu les membres de cette mission, qui lui ont été présentés par le général de Boisdeffre. M. Félix Faure a est entretenu familièrement avec les officiers et tous les membres de la mission.

La catastrophe d'Adélia

L'enquête

Alger, 14 mai. — L'instruction judiciaire ouverte au sujet de la catastrophe d'Adélia a été confiée au parquet de Blidah, qui a opéré sur les ordres précis donnés par le procureur général lui-même. Voici les premiers résultats de l'enquête :

L'examen des registres à la gare de Vesoul-Benian démontre tout d'abord que le chef de cette gare n'était nullement fautif. Il s'était scrupuleusement conformé à l'horaire des trains ordinaires et au graphique concernant la marche du train militaire spécial 54. D'autre part, le télégramme envoyé d'Adélia lorsque le chef de cette station s'aperçut de l'épouvantable erreur qu'il avait commise, ne contenait pas les termes qui doute sur les responsabilités. Le chef de gare d'Adélia fut donc arrêté. Dès le premier interrogatoire, il fit des aveux complets.

— « Je m'étais endormi, dit-il, quand je fus brusquement réveillé par un homme d'équipe qui vint me prévenir que le train militaire était servé. Je me précipitai sur le quai. La nuit était noire, sans lune. La gare se trouve dans une gorge étroite et ne possède que deux voies, une principale et une de garage. En face de moi se trouvait le train militaire, très long. J'étais si convaincu que le train n° 7 était de l'autre côté, sur la voie de garage, que je ne me donnai pas la peine de m'assurer de sa présence, et, pour éviter un retard, je donnai le signal du départ.

« La corne du conducteur et le sifflet de la machine se répondirent et le train s'ébranla. En quelques tours de roue, ils disparaissaient sous le tunnel.

« Je ressentis alors un terrible effroi en apercevant le vide sur la voie de garage. Il ou me vait ôté sa trouver le train 7. J'interpellai les hommes d'équipe qui me répondirent : « Il n'est pas arrivé. » Je me précipitai au télégraphe et télégraphiai à Vesoul-Benian : « Empêcher train partir. » « Train à quitté gare depuis deux minutes ! » me répondit mon collègue. Tout est perdu, m'écriai-je. Je inquiète la catastrophe inévitable et toutefois je comptais encore sur un hasard providentiel. J'espérais que les mécaniciens auraient le temps d'arrêter leurs machines. Ce suprême espoir ne fut pas réalisé. »

Le chef de gare, Dervaux, est maintenant en prison.

L'instruction retient également le mécanicien Barbier du train militaire qui vient d'être arrêté et dont la responsabilité a été établie par le fait suivant :

Les règlements établissent que le train doit il avait la conduite, étant un train spécial, il devait être porteur, ainsi que le conducteur du train, d'un graphique de marche et devait y lire qu'ils croisaient le train 7 à Adélia. Lorsque le chef de gare lui donna le signal du départ, il devait lui faire observer que le train 7 n'était pas au croisement et lui demander un ordre écrit de mise en marche, attestant que pour raison de service, le point de croisement était reporté à une autre station.

C'est pour ne pas s'être conformé à cet article du règlement que le mécanicien Barbier est impliqué dans les poursuites.

Explosion à bord de l' « Amiral Duperré »

Toulon, 14 mai. — Le feu a pris hier après-midi dans la soute à poudre du cuirassé *Amiral Duperré* sur lequel flotte le pavillon du commandant en chef de l'escadre de réserve.

Voici de quelle façon l'accident est arrivé : A 4 heures, un matelot, qui fumait dit sous, une explosion venant de la soute à poudre centrale, située dans le faux-pont, se fit entendre et une fumée épaisse se répandit aussitôt dans la batterie arrière.

Au même moment, les clairons et tambours sonnaient et battaient « la générale » la cloche « tintait » et, chose la plus rapide, tout, dans le plus grand silence, les hommes courait à leur poste d'incendie pendant que les mécaniciens préparaient toutes les bouches à eau et ouvraient les robinets de la soute à poudre incendiée.

En trois minutes toutes les pompes fonctionnaient et la soute était noyée. L'amiral de Cuverville, suivi du capitaine de vaisseau Juhel, commandant de l'*Amiral-Duperré*, se rendait dans la soute. La porte avait été projetée à dix mètres. On constata qu'une demi-gargousse de combat, contenant de la poudre B pour canon de 34 centimètres, arrimée au milieu de gargousses chargées, avait seule éclaté. Les soutes contenant cinq mille kilos de poudre et des obus chargés à la mélinite prirent feu n'a bouge.

Une enquête a été faite ; un des officiers canonniers, le colonel Javouhey, directeur d'artillerie, a constaté que la soute est traversée par un tunnel où passent les tuyaux collecteurs de vapeur des machines principales, ce qui a dû causer l'explosion par suite d'échauffement. La température de ces soutes étant toujours très élevée, des rondes fréquentes étaient faites.

A onze heures du matin, le thermomètre marquait 31 degrés de température et avis en avait été donné au commandant.

C'est un véritable miracle, car toutes les gargousses pouvaient faire explosion et cagloutir le cuirassé et l'équipage.

CONTRE LA DÉPOPULATION DE LA FRANCE

Paris, 14 mai. — M. le docteur Bertillon, chef de la statistique de la ville de Paris, M. le professeur Richet, M. le docteur Javal, de l'Académie de médecine ont pris l'initiative de la fondation d'une « alliance nationale pour le peuplement de la population française pour l'égalité des familles devant les impôts » société de propagande et d'action dont le but est d'éveiller l'attention de tous sur le péril qui nous menace et de provoquer les mesures les plus efficaces pour le combattre.

La situation que crée à la France, la faiblesse sans cesse diminuée de la natalité qui menace notre pays, autrefois le plus grand de l'Europe, aujourd'hui l'un des plus faibles, a été le mobile de cette initiative.

Les mesures préconisées pour combattre le fléau de la dépopulation sont :

1° de modifier profondément le régime des successions ;

2° de dégrever complètement d'impôts directs les familles qui auront plus de trois enfants. Pour que le Trésor n'y perde rien, il suffit de charger d'un cinquième celles qui n'auront pas une étendotité suffisante ;

3° de réformer dans le même sens (et au moins dans la même proportion) les impôts de succession.

Quant aux moyens d'action, l'Alliance Nationale aura recours à des conférences, à des publications à son marché, aux discussions provoquées au sein des corps constitués.

Une réunion de tous les adhérents aura lieu demain, vendredi, 15 mai, à 9 heures du soir, à la mairie du IXe arrondissement, rue Drouot.

Incidents au Conseil municipal

DE COURBEVOIE

Paris, 14 mai. — De graves incidents se sont produits ce matin à la première séance publique du Conseil municipal de Courbevoie, séance dans laquelle ont été élus la maire et les adjoints.

La séance devait ouvrir à 10 heures. Dès neuf heures et demie, la salle du Conseil municipal était bondée.

M. Hénonin, doyen d'âge, prend place au fauteuil du président, après le nombre des assesseurs, du secrétaire et des scrutateurs, plusieurs électeurs émettent le vœu que vu l'exiguité de la salle, la séance eût lieu dans la salle des fêtes. Cette proposition est transmise par téléphona à la préfecture de la Seine pour demander si la loi permettait en cas de force majeure de déger hors la mairie du Conseil municipal.

La réponse fut négative. Conseillers municipaux et électeurs réintégrèrent alors la salle habituelle des séances.

Après les discours d'usage, il fut procédé à l'élection de la municipalité.

Pour l'élection du maire, M. Boursier, ancien adjoint, obtint 17 voix contre 10 attribuées à M. Le Chippey, maire. MM. Vigourous et Chevallier furent nommés adjoints par 17 voix contre 10.

La proclamation des résultats souleva une violente manifestation contre la nouvelle municipalité. Certains électeurs font remarquer que M. Le Chippey, l'ancien maire a obtenu aux élections municipales plus de 500 voix de majorité sur les membres de la municipalité actuellement élue.

Les dix conseillers municipaux qui ont voté pour M. Le Chippey donnent alors leur démission.

A la sortie, plus d'un millier d'électeurs acclamant M. Le Chippey et lui offrent la candidature au Conseil général, candidature qu'il accepte.

Il a fallu l'intervention de la police pour permettre la sortie des membres de la municipalité.

Le banquet de la Saint-Philippe

Paris, 14 mai. — Le banquet populaire de la Jeunesse royaliste, à l'occasion de la St-Philippe a eu lieu aujourd'hui, au Salon des Familles, sous la présidence de M. Paul Bézine, président de l'Union de la Jeunesse royaliste.

Cinq cents personnes assistaient à ce banquet.

La salle était décorée de faisceaux de drapeaux tricolores.

Au dessus de la tête du président flottait le drapeau de l'Union de la Jeunesse royaliste de Paris, tricolore à l'écusson d'azur fleurdelisé.

Au désert M. Paul Bézine porte la santé du Prince « dont un odieux exil n'a pu abattre ni l'énergie, ni la vaillance. » Il boit à « celui qui seul peut sauver la France, à M. le duc d'Orléans, à Philippe VIII, roi de France. » Ces paroles sont suivies d'acclamations prolongées, toute la salle, debout, crie « Vive le Roi, »

M. le duc de Luynes prend la parole au nom du duc d'Orléans ; il remercie tous ceux qui, royalistes parce qu'ils sont patriotes, sont venus manifester au banquet d'aujourd'hui. Il n'y a plus maintenant d'autre noblesse reconnue même par le prince, que celle du Mérite. Au nom de Monseigneur je bois à la jeunesse royaliste.

M. Urbain Guérin dit que la monarchie est seule capable de donner à l'armée un chef, d'assurer le maintien de l'ordre contre les révolutionnaires.

L'orateur fait le procès de Madagascar où de véritables crimes ont été accomplis contre l'honneur. Nous ne sommes pas comme ces gens qui veulent d'abord sauver la caisse. Nous voulons d'abord sauver l'honneur.

Il donne lecture d'une adresse qui a été envoyée au duc d'Orléans.

Démission sensationnelle

Paris, 14 mai. — Le monde royaliste continue à s'agiter.

Le grand comité royaliste dont nous avons déjà parlé, qui était considéré comme le conseil privé du jeune duc d'Orléans, a tenu avant-hier mardi, une séance des plus agitées qui n'a pas duré moins de deux heures.

A la suite de cette séance, le président, M. le duc d'Audiffret-Pasquier, aurait résolu de démettre des hautes fonctions qu'il tenait de la